

9260

FORETS DE CASTANEA SATIVA

Assez fort

Habitat d'intérêt communautaire

IC



Surface sur le site : 4 841,55 ha

Recouvrement sur le site : 24,00 %

Désignations locales	Châtaigneraies méditerranéennes cévenoles	
Cahiers d'habitats (habitats élémentaires)	Code	Libellé
	9260-1	Châtaigneraies cévenoles des étages mésoméditerranéen supérieur et supraméditerranéen inférieur
CORINE Biotopes	41.9	Bois de Châtaigniers
Classification EUNIS	G1.7D	Châtaigneraies à <i>Castanea sativa</i>

## DESCRIPTION DE L'HABITAT ET EXIGENCES ECOLOGIQUES

### Description, répartition et caractéristiques générales

Peuplement arboré spontané dans certaines régions, il a été considérablement avantagé au cours de l'histoire par l'homme notamment dans les Cévennes, la Corse, les Pyrénées orientales et la Provence siliceuse. En Ardèche, la monoculture de la Châtaigne s'est développée au XVII<sup>ème</sup> siècle, mais l'arbre a été introduit dès l'époque Romaine en tant qu'élément nourricier. L'Apogée de la Châtaigne culmine entre le XVIII<sup>ème</sup> et le XIX<sup>ème</sup> siècle. Les parcelles cultivées comptaient alors de beaux individus de Châtaignier bien espacés entre eux ; la strate arbustive y était quasi inexistante afin de faciliter le travail de récolte. A la suite de l'exode rural et du développement de deux parasites, des châtaigneraies entières furent abandonnées. Ainsi aujourd'hui les châtaigneraies se présentent sous deux formes : une forme toujours cultivée et une forme de vergers abandonnés prenant l'aspect de taillis dense en mélange avec des résineux et/ou des feuillus. Seuls les bois et les plantations anciennes avec présence d'un sous-bois semi-naturel sont considérés comme d'intérêt communautaire. Cela concerne les boisements plantés ou subsponnés, soit la totalité des formations présentes sur le site.

### Caractéristiques locales : physiologie, structure et variabilité

Les formations de l'aire d'étude se situent en moyenne entre 400 et 800 m d'altitude avec des remontées jusqu'à 1000 m en adret. On les retrouve plus spécifiquement à l'étage collinéen. La composition floristique varie selon l'étagement de la végétation où l'on se trouve. Ainsi :

- les châtaigneraies du supraméditerranéen supérieur forment un peuplement mixte associant le Chêne vert, le Chêne pubescent, l'Alisier blanc et le Merisier, la strate herbacée peut être très recouvrante avec la Fétuque hétérophylle, la Houlique molle et la Fougère aigle,
- les châtaigneraies du collinéen associent quant à elles le Châtaignier au Chêne sessile, au Frêne et au Merisier, la strate arbustive y est diversement développée selon le couvert arborescent et la strate herbacée y est dense,
- les châtaigneraies du montagnard à structure irrégulière associant le Châtaignier au Chêne sessile, au Hêtre, au Merisier avec une strate herbacée représentée par des montagnardes telles que Luzule des neiges, Gaillet à feuilles rondes, Calament à grandes feuilles.

**Correspondances phytosociologiques simplifiées**

Les châtaigneraies étant un sylvofaciès des différents systèmes forestiers, il n'est pas possible d'y établir un rattachement à la syntaxonomie

**Groupement** : Sylvofaciès à Châtaignier des chênaies sessiliflores et des Hêtraies-chênaies

**DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE****Répartition géographique**

L'habitat générique des châtaigneraies se répartie principalement dans trois secteurs géographiques distincts :

- Les Pyrénées orientales,
- Les Cévennes,
- Le sud-est de Provence (Maures, Estérel, Alpes-Maritimes).

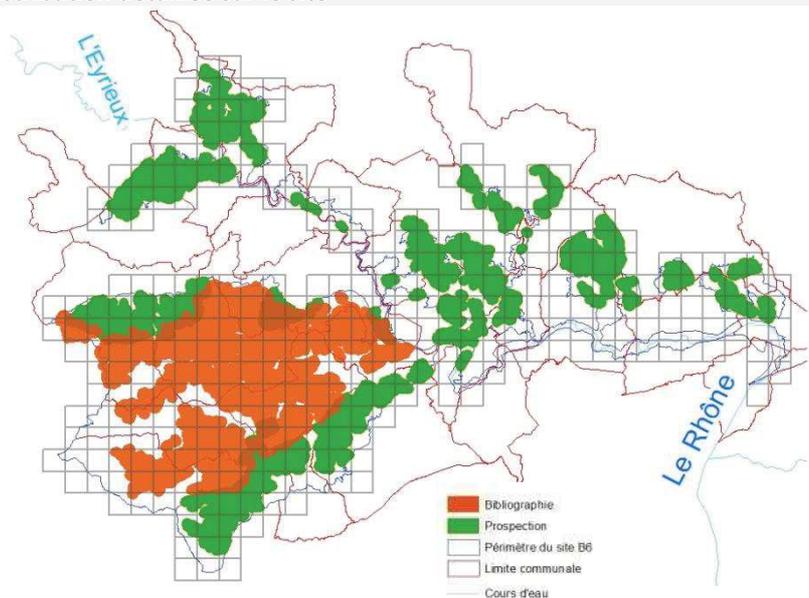
L'habitat générique est ainsi largement réparti dans le domaine méditerranéen, aux étages méso et supra-méditerranéens.

**En Rhône-Alpes**, les Monts d'Ardèche concentrent la plupart des châtaigneraies.

**LOCALISATION SUR LE SITE****Distribution détaillée sur le site**

Au niveau de l'ENS des serres Boutiérottes la châtaigneraie s'étend sur de grandes superficies dans le site, en particulier en versant nord dans le triangle formé par St-Pierre-ville, St-Julien-du-Gua et St-Etienne-de-Serre. Elle est limitée aux altitudes inférieures à 1.000 m. Cet habitat est très répandu sur la quasi-totalité du site, mais demeure assez rare dans la basse vallée de l'Eyrieux.

*Pour plus de détails sur la répartition de cette formation végétale, il convient de se référer au fascicule cartographique. Seul l'habitat générique est représenté ici.*

**ENJEU PATRIMONIAL ET EVALUATION DE L'ETAT DE L'HABITAT****Enjeu patrimonial régional**

Liste rouge régional Rhône-Alpes UICN (CBNA – CBNMC)

1

Rareté

-

Menaces

-

**Etat local de l'habitat**

<b>Représentativité</b>	Formation typique d'origine castanéicole.	<b>A : excellent</b>
<b>Superficie relative</b>	Occupe des surfaces étendues	<b>A : 100% &gt; p &gt; 15%</b>
<b>Etat de conservation</b>		
Dans le domaine méditerranéen, l'habitat est évalué en état défavorable mauvais. Sur le site, l'état de conservation des peuplements est assez bon dans l'ensemble.		
i) Degré de conservation de la structure	II: structure bien conservée	

ii) Degré de conservation des fonctions	II: perspectives bonnes
iii) Possibilité de restauration	II: restauration possible avec un effort moyen
<b>Synthèse état de conservation</b>	<b>B : conservation bonne</b>
<b>ÉVALUATION GLOBALE</b>	<b>B : valeur bonne</b>

#### Enjeu patrimonial et floristique

L'intérêt patrimonial est plus culturel qu'écologique. Une grande partie de ces peuplements dérive de la substitution à des chênaies vertes ou à des forêts caducifoliées. La châtaigneraie présente un intérêt ethnologique, historique et paysager. La flore est souvent ordinaire, représentative des chênaies acidiphiles régionales.

#### Enjeu patrimonial et faunistique

Les taillis mixtes de châtaigniers, résineux et feuillus, peuvent contenir des sujets âgés et fissurés ou offrant des cavités pouvant accueillir des chiroptères en gîte (Murin d'Alcathoé, Murin de Bechstein, Murin à moustaches, Murin de Natterer, Barbastelle d'Europe, Noctule de Lesiler, Noctule commune, Grand noctule...). Ces formations abritent également les coléoptères saproxylophages (Lucane cerf-volant et Grand Capricorne), ou encore l'Engoulevent d'Europe et le Bruant ortolan.

### VALORISATION SOCIO-ECONOMIQUE, INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Cet habitat présente multiples intérêts agronomiques. La plantation et l'entretien de ces forêts artificielles garantissent la production d'une importante quantité de châtaignes, générant de nombreuses activités associées qui occupent une place primordiale dans l'histoire et la culture du territoire des Cévennes. De plus, bien que les châtaigneraies entretenues se raréfient, le sous-bois offre des parcours fréquentés par un pâturage ovin ou caprin. En outre, la taille des rejets constitue aussi un entretien nécessaire, directement valorisé grâce à la production de piquets.

### SENSIBILITES ET FACTEURS D'EVOLUTION

Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation optimal	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation optimal
- Evolution naturelle des boisements, - Production fruitière.	- Incendie répétitif, - Présence de parasite dont Endothia.

### GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Il est important de favoriser les peuplements dont l'entretien est déjà pratiqué par des exploitants ou des gestionnaires forestiers. Il est souhaitable de maintenir les vergers, notamment ceux dont les arbres sont remarquables (taille importante, âge vénérable). Afin de redynamiser la filière locale, la remise en culture d'anciens vergers est possible. Les techniques à utiliser sont à adapter à chaque cas (plantation, greffage, élagage fort de châtaigniers âgés). La récolte de la myrtille peut aussi constituer une méthode alternative de revalorisation de la châtaigneraie.

Dans les peuplements de type vergers abandonnés, un pâturage peut valoriser la ressource arbustive à partir de la fin du printemps (feuillage consommable). Un chargement assez fort permet de plus d'entretenir le sous-bois en limitant son extension.

Dans les formations mixtes châtaigniers-feuillus ou conifère, le mélange avec des essences locales adaptées doit être favorisé. Il est important notamment de favoriser la transition vers d'autres formations caducifoliées (chênaies vertes, chênaie sessiliflores ; hêtraies).

Au niveau des taillis, l'intérêt pastoral est très limité en l'état car le couvert est trop important, le sous-bois est fermé avec peu d'herbes au sol. En revanche, il existe un intérêt forestier. Il est possible de maintenir les pratiques de coupes de taillis (petit bois) ou s'orienter par sélection et augmentation des rotations vers la production de bois d'œuvre. Afin de limiter le développement de l'Endothia, certaines pratiques d'entretien, déjà en cours de développement peuvent

être favorisées, notamment dans les anciens vergers. Il s'agit de purger les arbres touchés en coupant leurs branches atteintes afin de limiter l'extension du champignon et sa fructification. Il semble que cette technique ait déjà porté ses fruits en Ardèche. Un plan de lutte favorisant des techniques de vaccination moins coûteuses contre la maladie a été mis en place par le Syndicat Départemental des producteurs de Châtaigne de l'Ardèche (techniques existantes : inoculation de souches hypovirulentes, fongicides...). Il prévoit aussi pour la lutte contre l'encre l'implantation de variétés résistantes de Châtaignier.

De surcroît il faut savoir que plus et mieux sont entretenues les châtaigneraies, moins important est le risque incendie dans ces secteurs fortement boisés. Les actions à mettre en œuvre sont de type gestion forestière (coupures de massifs, débroussailllements, aménagement et entretien de pistes, points d'eau, ...) ou agricole (pâturage, etc.)

Mesures de conservation ou de gestion préconisées	Propositions d'études et de suivis
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Maintien, voire la remise en culture des vergers abritant des remarquables et/ou une strate arbustive intéressante d'un point de vue patrimonial (landes à myrtilles).</li> <li>- Favoriser la transition des taillis mixte châtaigner-feuillus ou résineux vers des boisements mûres « climaciques ».</li> </ul>	<p>Suivi de l'évolution et de l'état de conservation des châtaigneraies en corrélation avec la gestion pratiquée.</p>

### SENSIBILITES ET FACTEURS D'EVOLUTION

Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation optimal	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation optimal
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'aire globale de l'habitat élémentaire à tendance à s'étendre en profitant de la déprise touchant les activités agro-pastorales. Sur le bassin de l'Eyrieux, cette recolonisation des espaces ouverts rentre en compétition avec l'expansion des peuplements de Pin maritime. Une limitation locale du Pin maritime peut favoriser le retour des yeuseraies.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Incendies favorisant la substitution par d'autres végétations (landes, ourlets à Fougère aigle, peuplements à Pin maritime...);</li> <li>- Surexploitation par coupes trop fréquentes ou pratiques intensives;</li> <li>- Aménagements divers (construction résidentielles, infrastructures linéaires, creusement de falaises...).</li> </ul>

### GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Cet habitat occupe actuellement une surface restreinte au sein du site. L'objectif de conservation est donc de préserver les seules Yeuseraies identifiées de toute atteinte, afin de permettre le vieillissement du peuplement de Chêne vert et la maturation de l'écosystème forestier.

Pour conserver l'habitat des « Yeuseraies acidiphiles à *Asplenium* fougère d'âne », l'unique préconisation consiste à maîtriser le risque de surexploitation du boisement, essentiellement lié à la production de bois de chauffe. Conformément aux cahiers d'habitats, l'exploitation doit être réalisée par **traitement en taillis** en veillant à respecter une **période minimale de régénération de 30 ans** entre chaque campagne de coupe sur une même parcelle (cahiers d'habitats : rotation optimale de 30 à 40 ans). Les pratiques intensives (machinerie lourde, coupe à blanc, dessouchage...) sont à bannir car risquent de générer une forte érosion des sols sur les versants pentus, ce qui pourrait remettre en question les capacités de résilience de l'habitat.

Pour autant, à l'échelle du site Natura 2000, il ne semble pas nécessaire de mettre en œuvre une action de gestion spécifique à cet habitat. En effet, cette formation naturelle rencontre sur le territoire de l'Eyrieux sa limite septentrionale de répartition, où bien qu'assez rare, elle apparaît actuellement peu menacée par des facteurs naturels ou humains.

Mesures de conservation ou de gestion préconisées	Propositions d'études et de suivis
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aucune mesure particulière de gestion n'est préconisée.</li> <li>- Si exploitation : rotation de coupe supérieure à 30 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi de l'évolution des peuplements de Chêne vert (densité / maturité / état sanitaire).</li> <li>- La surveillance des peuplements de Pin maritime est souhaitable uniquement sur le long terme (compétition, colonisation post-incendie, dynamique liée au réchauffement climatique ...).</li> </ul>